

LA BIODIVERSITE EN AGRICULTURE



Juin 2010

■ Introduction

Le secteur agricole dispose de la capacité unique consistant à offrir à la société une contribution positive en matière de biodiversité tout en produisant des denrées alimentaires. Le Copa-Cogeca, qui représente les agriculteurs et les coopératives agricoles d'Europe, profite de l'opportunité que constitue l'année internationale de la biodiversité pour exposer l'engagement du secteur agricole dans la préservation de la biodiversité. Nous aimerions illustrer cet engagement en présentant des exemples concrets de la manière dont les intérêts des agriculteurs peuvent être conciliés avec les objectifs en matière de biodiversité.

Des exemples de cas concrets issus de toute l'Europe, fournis par les organisations membres du Copa-Cogeca, ont été rassemblés dans cette brochure. Ils montrent comment l'agriculture crée de la biodiversité et révèlent :

- que notre paysage culturel et notamment bon nombre des habitats les plus précieux dépendent de l'agriculture
- qu'une utilisation efficace et productive des terres à des fins agricoles, qui permette de garantir un revenu suffisant pour les agriculteurs, peut être menée dans le respect des objectifs de conservation de la nature
- que les agriculteurs sont disposés à adapter leurs méthodes d'exploitation agricole afin de consolider la biodiversité et que l'éco-innovation peut y contribuer
- que les agriculteurs ont besoin d'aides financières mais également immatérielles pour mieux concilier leurs intérêts économiques et les objectifs en matière de biodiversité.

Les activités agricoles ont joué et continuent à jouer un rôle significatif dans le modelage des paysages européens. L'agriculture est à l'origine de nombreux écosystèmes à forte biodiversité et elle contribue au maintien de la diversité des espèces et d'une importante banque de matériel génétique. Même si les terres agricoles servent avant tout à produire des denrées alimentaires saines et de grande qualité ainsi que des matières premières renouvelables, la préservation de la biodiversité et une activité agricole durable sont liées de manière inextricable.

C'est pourquoi il est impossible de mettre un terme à la perte de biodiversité et d'éviter la dégradation des services écosystémiques sans engagement actif de la part des agriculteurs, étant donné qu'ils sont les principaux gestionnaires des terres en Europe. Néanmoins, la production alimentaire ne doit pas entrer en concurrence avec la contribution réalisée par l'agriculture via la prestation de services environnementaux tels que la biodiversité. Ces rôles importants peuvent en fait cohabiter.

Les agriculteurs souhaitent se voir offrir l'opportunité de contribuer en tant que partenaires à la conservation de la biodiversité. La coopération entre les partisans de la préservation de la nature et les agriculteurs est donc primordiale. Il est essentiel de reconnaître l'engagement dont les agriculteurs font preuve depuis des siècles pour le maintien de la diversité importante

des paysages européens. Cela seul permettra de motiver les agriculteurs et de les inciter à continuer à contribuer activement à la protection de la biodiversité. Il est important d'admettre que des améliorations majeures ont été réalisées au cours des récentes réformes pour mieux intégrer la biodiversité dans la Politique agricole commune. Cependant, il faut également reconnaître que dans de nombreux cas, un certain temps est nécessaire avant qu'une modification des pratiques ne se traduise par des évolutions positives en termes de biodiversité.

Les agriculteurs qui gèrent spécifiquement la biodiversité doivent être rémunérés en conséquence. Cela est essentiel pour éviter l'abandon des terres et pour aider à la restauration d'écosystèmes vulnérables. Les terres agricoles situées dans des zones NATURA 2000 et les terres arables à haute valeur naturelle, souvent caractérisées par une faible productivité et des pratiques agricoles à forte intensité de main-d'œuvre, sont gravement menacées. Les paiements pour les services écosystémiques revêtent un aspect central en incitant les agriculteurs à maintenir et à consolider les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, contribuant ainsi à mettre un terme à la perte de biodiversité. Des solutions adaptées et rentables pour le maintien voire si nécessaire la restauration des écosystèmes sont essentielles.

L'agriculture elle-même sera confrontée à d'importants défis à l'avenir. Le changement climatique aura une influence directe sur la biodiversité, mais l'adaptation requise des pratiques agricoles actuelles pourrait elle aussi avoir un impact sur la biodiversité. Les habitats fortement dépendants d'un type particulier d'agriculture pourraient notamment être en péril.

En outre, les paysages agricoles et la biodiversité qu'ils favorisent sont fortement menacés (par exemple par l'urbanisation et l'infrastructure surdéveloppée), ce qui mène à la conversion et à la fragmentation des terres agricoles.

A l'avenir, une Politique agricole commune forte, dotée d'un budget approprié, sera plus essentielle que jamais si l'on souhaite que les agriculteurs puissent continuer à répondre à la demande alimentaire croissante à partir de ressources précieuses et limitées, tout en faisant face au changement climatique et en réduisant leur impact sur l'environnement. Il semble inévitable que seules les exploitations agricoles durables économiquement soient encore à l'avenir en mesure de contribuer davantage à la protection et à la conservation de l'environnement.

■ Messages clés

1. L'agriculture crée de la biodiversité

Depuis des générations, l'activité agricole est à l'origine d'une abondance d'espèces et d'habitats qui méritent aujourd'hui d'être protégés. Le maintien d'une utilisation durable des terres à des fins agricoles est essentiel pour protéger la biodiversité, préserver les paysages culturels et éviter l'abandon des terres.

2. La compétitivité des exploitations agricoles ne doit pas être mise en péril

Il est nécessaire de concilier la demande en denrées alimentaires et en énergie renouvelable avec la nécessité de mettre un terme à la perte de biodiversité. Il existe un risque que le changement climatique, combiné à une mondialisation et une mobilité croissantes, puisse avoir pour effet d'accélérer considérablement la propagation des espèces envahissantes, ce qui aurait d'importantes répercussions sur la production de denrées alimentaires. Le Copa-Cogeca appelle à aider les agriculteurs européens à agir d'une manière favorable à la biodiversité sans pour autant mettre en péril la rentabilité, la compétitivité et la durabilité de l'agriculture et donc l'avenir du secteur agricole européen ainsi que la viabilité des zones rurales.

3. Les agriculteurs, partenaires de la protection de la nature

Les agriculteurs du Copa-Cogeca prennent très au sérieux leur rôle en matière de protection de la biodiversité et s'engagent à ajuster leurs activités là où cela s'avère nécessaire. Dans ce but, il est crucial que les agriculteurs européens soient davantage impliqués dans le processus de conservation de la nature. La société, en tant qu'utilisateur et consommateur des bénéfices environnementaux fournis par les agriculteurs, doit également être prête à partager cette responsabilité avec les agriculteurs.

4. Natura 2000 – Pas de succès sans l'agriculture

Le Copa-Cogeca appelle à un dialogue constructif et à une concertation entre les responsables politiques et les agriculteurs concernant la mise en œuvre du réseau européen NATURA 2000. L'objectif devrait en être de préserver de précieux écosystèmes et de protéger des espèces autochtones menacées au travers de pratiques agricoles définies d'un commun accord avec les agriculteurs.

5. La réussite grâce à la protection de la nature sur base contractuelle et aux mesures agroenvironnementales

La meilleure manière de réaliser de nouveaux progrès et d'obtenir des résultats positifs en matière de protection de la biodiversité consiste à opter pour une approche coopérative et pour l'engagement des agriculteurs sur une base volontaire. Là où l'agriculture a été spécifiquement adaptée à la réalisation d'objectifs en matière de biodiversité, elle devrait être considérée comme une activité entrepreneuriale et rémunérée en conséquence.

6. Incitations financières et conseil en matière de pratiques respectueuses de la biodiversité

Un financement approprié doit être disponible. Les agriculteurs doivent être soutenus au travers de services de formation professionnelle et de conseil afin de développer leurs connaissances en matière d'écologie et de leur permettre de prester des services écosystémiques bénéfiques tant pour la société et la nature que pour eux-mêmes.

7. Les agriculteurs intègrent la protection de la biodiversité dans leurs exploitations

Dans le cadre des réformes en cours de la PAC, notamment du récent Bilan de santé, les agriculteurs ont considérablement répondu à la nécessité d'agir pour mettre un terme à la perte de biodiversité et ont activement contribué via l'adaptation de leurs pratiques agricoles.

8. Il n'existe pas de solution type pour le maintien de la biodiversité

La charge constituée par la lutte contre la perte de biodiversité est inégalement répartie au sein de l'UE-27, tout comme l'est la variété des écosystèmes, des espèces et du patrimoine génétique. Le Copa-Cogeca souligne qu'il serait nécessaire d'accorder la possibilité de solutions adaptées au cas par cas dans le cadre communautaire.

9. Recherche et innovation en agriculture au service de la biodiversité

Les innovations techniques, tant en matière de gestion que d'équipement, peuvent aider à mieux répondre aux besoins en termes de biodiversité tout en préservant la compétitivité du secteur agricole. Il est nécessaire de consentir davantage d'efforts dans le domaine de la recherche afin de mieux comprendre les interactions de la gestion agricole avec la biodiversité et de promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement.

10. Préservation de la diversité génétique agricole

Le Copa-Cogeca souligne la nécessité de préserver d'anciennes races d'animaux d'élevage et des variétés traditionnelles de cultures. Elles constituent une partie inhérente de la biodiversité et contribuent à la conservation de précieux habitats. Il serait également utile de se concentrer sur des variétés végétales qui ne sont actuellement pas utilisées pour la production agricole.



■ Exemples

1. L'agriculture crée de la biodiversité

Les paysages diversifiés en Europe sont pour une large part le résultat de leur exploitation agricole durant des siècles. De nombreux animaux et plantes sauvages jugés dignes d'être protégés se sont répandus via l'agriculture dans l'ensemble de l'Europe. Nombre d'entre eux nous sont parvenus en tant qu'espèces synanthropes (espèces non domestiques vivant à proximité des humains). Un représentant typique en est la cigogne, mais toute une série d'herbes sauvages des champs en font également partie, parmi lesquelles le bleuet et la nielle des champs.



Nombre d'habitats proches de l'état naturel sont concernés par une affectation agricole extensive, et toute modification de l'intensité d'utilisation - intensification aussi bien qu'abandon de l'utilisation - a une conséquence négative sur les espèces autochtones.

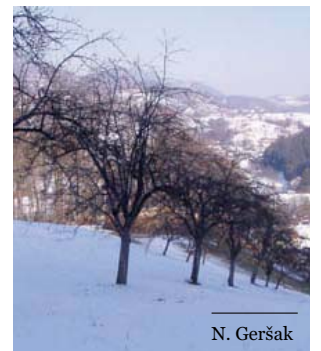
Les emplacements traditionnels des prairies, aussi bien dans les zones de montagne que dans les vallées ou les tourbières, sont caractérisés par leurs prés et leurs pâturages aux nombreuses espèces, dont l'orchidée est le représentant type. Le maintien et la valorisation des prairies permanentes font partie intégrante de nombreux programmes agroenvironnementaux. Au sud de l'Allemagne, le premier « Championnat des prés » a été organisé en 2010. Les agriculteurs primés sont ceux qui réalisent un bon rendement fourrager et par là même une rentabilité économique suffisante tout en obtenant une valeur écologique plus importante de leurs prés et de leurs pâturages. L'objectif de cette action consiste à sensibiliser tant les agriculteurs que la société à la valeur des prés fleuris et ainsi à garantir leur préservation. De même, au Danemark, il existe une série de projets pour le maintien des pâturages dans les plaines alluviales et les zones humides, comme par exemple le développement d'un concept particulier de pâturage pour 100 ha dans le Djursland du nord.

Les prés-vergers, avec leurs anciennes plantations d'arbres, et les prairies permanentes sont de véritables trésors de biodiversité. Dans de grandes parties d'Europe et jusqu'il y a quelques décennies, le paysage était façonné autour des villages. Aujourd'hui, l'abandon des terres et surtout le développement urbain constituent pour ces paysages une menace grandissante. Dans le cadre du projet transfrontalier Interreg III A, le maintien et la régénération d'anciens prés-vergers et d'anciennes plantations d'arbres de plein vent ont été favorisés en Slovénie et en Croatie. L'un des objectifs du projet a été réalisé par le biais de l'installation d'une pépinière destinée à la collecte et à la multiplication d'anciennes variétés de fruits. Depuis, il existe des pépinières de cette sorte dans toute l'Europe. La première a été créée à Gembloux, en Belgique, dans les années 70 et accueille aujourd'hui 2650 anciennes variétés de fruits. Ce n'est qu'en parvenant à régénérer les prés-vergers existants tout en aménageant de nouveaux jardins-vergers que ces héritages culturels pourront être conservés, et avec eux les précieux habitats de plantes et d'animaux rares.



A. Černělč

Les paysages de bois pâturés, combinés au sud de l'Espagne et du Portugal à du chêne-liège et à du chêne vert ou dans le Nord à du conifère ainsi qu'à du bouleau, constituent également des habitats importants. Dans un tel système sylvopastoral traditionnel, les animaux paissent sous les arbres, les pâturages étant partiellement intercalés avec des zones arables, en alternance annuelle. Seul le maintien du pâturage extensif peut préserver la biodiversité et une bonne gestion des prairies peut même permettre de la favoriser.



N. Geršak



Pour une exploitation du sud-ouest de la Finlande, la biodiversité est devenue partie constituante du concept d'exploitation agricole. Le paysage reste ouvert grâce à l'élevage de bovins à viande de race Hereford et la biodiversité s'en trouve accrue. La mosaïque de surfaces arables consacrées à la culture céréalière et fourragère ainsi que de prairies et de prés exploités de manière écologique offre de nombreux habitats à la faune locale. Les bovins paissent le long du lit de la rivière dans l'exploitation de Koski Manor et des pâturages humides typiques ont ainsi pu être restaurés. Mais même les habitants des zones de transition entre forêt, champs et prairies profitent de cette exploitation permettant d'épargner la nature. Les rendements plus faibles d'une telle gestion agricole peuvent être financièrement compensés par les programmes agroenvironnementaux correspondants et par l'autopromotion des produits respectueux de l'environnement.



2. La compétitivité de l'exploitation agricole ne doit pas être mise en péril

Les surfaces agricoles servent au premier chef à la production de denrées alimentaires et de plus en plus également à fournir des matières premières renouvelables à « l'économie verte ». Le secteur agricole européen garantit la sécurité de l'approvisionnement de quelque 500 millions de citoyens européens en denrées alimentaires saines et de qualité. Etant donné que l'agriculture elle-même dépend d'une base saine pour la production - des sols fertiles, une disponibilité suffisante en eau et une pression réduite des organismes nuisibles -, sa disposition à maintenir ces propriétés positives ou même à les favoriser, par exemple via le renforcement de la biodiversité dans les sols, est élevée. Cependant, la rentabilité de l'exploitation, même à moyen terme, ne doit pas en souffrir. Les agriculteurs doivent nécessairement obtenir un revenu suffisant au travers de leurs activités agricoles. Ce n'est qu'ainsi qu'une sécurité durable de l'approvisionnement alimentaire pourra être garantie en Europe.

Souvent, il est nécessaire de soutenir financièrement l'agriculteur dans ses efforts pour accroître la biodiversité dans son exploitation. C'est le cas notamment lorsque la création et le maintien de la biodiversité deviennent des objectifs prépondérants. En outre, il existe une série d'exemples qui montrent des produits issus d'une production favorable à la biodiversité pour lesquels un prix plus élevé est payé sur le marché, même si cela est encore trop rare. Ainsi, la commercialisation de produits à base de fruits issus de prés-vergers en tant que spécialités régionales peut par exemple contribuer à la conservation de ces prés-vergers. Dans la mesure où il est possible de commercialiser des produits issus d'anciennes races d'animaux domestiques en tant que produits de première catégorie, l'élevage de ces animaux dans certains lieux aux conditions extrêmes peut être rentable jusqu'à un certain point. Cependant, ce n'est que dans les cas les plus rares que la robustesse et le peu d'exigences de ces animaux ainsi que des prix plus élevés permettent de compenser pleinement les performances réduites en matière de production de viande et de lait.

Il existe également une série d'exemples où l'on est parvenu à établir avec succès de nouvelles pratiques d'exploitation au bénéfice de la biodiversité. La non récolte partielle de la luzerne en est un. Cela permet la présence de fleurs, grâce auxquelles les plantes gagnent nettement en attrait vis-à-vis des insectes, y compris les abeilles. L'agriculteur encourt une certaine perte économique. Mais étant donné que lors de la moisson suivante, c'est une autre surface qui n'est pas récoltée, la baisse de rendement et donc la perte économique restent relativement faibles. Les bandes alternantes de 7 m de large dans les champs de luzerne constituent une alternative peu coûteuse aux bandes fleuries, où la récolte n'est en aucun cas autorisée.

La coopérative française Terrena s'est fixé pour objectif d'améliorer la biodiversité dans les champs et entre ceux-ci sans que cela ne crée d'impact négatif. Des champs de démonstration ont été instaurés dans le but d'illustrer ces mesures.



Une conversion réussie au contrôle biologique des organismes nuisibles, comme c'est le cas dans le projet « Fruits sains » d'une coopérative espagnole, peut se révéler tout à fait positive pour le profit réalisé par l'exploitation. Il est cependant nécessaire dans ce but que les coûts supplémentaires de production (frais de main-d'œuvre et investissements) dus à l'établissement d'une population suffisante d'auxiliaires utilisés pour la lutte contre les ravageurs soient compensés par une valeur plus élevée sur le marché. L'agriculteur ne sera disposé à renoncer aux produits phytosanitaires chimiques que s'il est certain de la vente de ses produits et si l'on parvient à minimiser le risque de baisse de rendement.

Le programme français « Agrifaune » s'est lui aussi fixé pour objectif de concilier production agricole et protection de la biodiversité. Un plan individuel d'amélioration

de la biodiversité sur la surface de son exploitation est élaboré pour chaque participant. De cette manière, il est possible d'identifier des mesures faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses. L'on cherche dans ce contexte à réduire en fonction des possibilités l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires et les agriculteurs sont incités à mettre en œuvre des méthodes d'exploitation qui protègent les sols. Les cultures dérobées sont également encouragées. En complément, l'agriculteur reçoit des instructions relatives à l'entretien des éléments existants du paysage. L'on parvient ainsi à intégrer avec succès la protection de la biodiversité dans la production agricole et à améliorer entre autres considérablement l'habitat du menu gibier présent sur les terres agricoles.



gestion « agronaturelle », chacun comptant en moyenne 15 agriculteurs) travaillent en collaboration pour la conservation et le maintien des espèces, des habitats et des paysages en fonction des différents sites. Les agriculteurs jouissent du soutien d'experts et de consultants dans le cadre du partage de connaissances et du renforcement des capacités.



Dans le cadre du projet belge « ECO² » (économie x écologie), les agriculteurs sont invités à participer à la gestion des paysages et de la nature via la création de systèmes innovants. Ce projet a été lancé dans le but d'identifier, de planifier et de mettre en œuvre des mesures

de conservation agronaturelles. En fait, l'existence de plusieurs exploitations était menacée en raison de la perte de terres agricoles, laquelle était due aux mesures consacrées à la compensation de l'impact environnemental négatif de projets à grande échelle. Grâce à la création de groupements d'agriculteurs bénéficiant de la coopération, de la spécialisation et des économies d'échelle, il a été possible d'intégrer la préservation des paysages et de la biodiversité dans un contexte économique. Il est ainsi possible de garantir que des terres agricoles ne soient pas perdues en raison de la conservation de la nature mais qu'au contraire, la valorisation des éléments environnementaux du paysage agricole apporte des bénéfices économiques supplémentaires aux agriculteurs. Aujourd'hui, 6 groupes d'agriculteurs (les dits groupes de



ECO²

3. Les agriculteurs, partenaires de la protection de la nature

Pour que les mesures de protection de la biodiversité soient mises en œuvre de façon efficace, il est primordial que les agriculteurs soient impliqués très tôt dans les discussions sur la protection de la nature. Toute une série d'exemples nous montre que des méthodes agricoles développées par des écologistes n'ont pas pu être appliquées du fait de contraintes liées aux exploitations. Les projets développés en partenariat ont plus de chances d'aboutir et d'être durables, même s'ils ne permettent pas toujours d'atteindre tout de suite des résultats optimaux en termes de protection de la nature. L'important est de donner aux agriculteurs la possibilité de comprendre pourquoi il faut changer les méthodes agricoles qu'ils utilisent actuellement. Pour cela, il peut être très utile d'illustrer l'objectif souhaité avec des exemples concrets. Les agriculteurs exploitent leurs terres en premier lieu pour produire des denrées alimentaires. Si la société souhaite que les méthodes agricoles ciblent spécifiquement la protection de la biodiversité, ceci doit être rémunéré de façon adéquate. L'agriculture à elle seule ne peut endiguer la perte de biodiversité, c'est une tâche qui incombe à toute la société. Les partenariats entre agriculteurs, écologistes, chasseurs et apiculteurs sont très porteurs d'avenir. Comme le montrent de nombreux exemples, les partenariats permettent de développer et de mettre en œuvre des méthodes agricoles respectueuses de la biodiversité.

Ainsi, grâce à des changements de méthodes agricoles dans la culture de la luzerne, le nombre d'insectes, de papillons et d'oiseaux a augmenté de façon significative. Grâce à une coopération entre agriculteurs, apiculteurs et exploitants d'une installation de déshydratation de luzerne, une partie de la luzerne n'a pas été fauchée avant floraison et a pu ainsi constituer une source de nourriture pour les abeilles. L'objectif est d'introduire une telle pratique agricole sur les 70 000 ha de luzerne destinée à la déshydratation et gérée par les coopératives membres de la coopérative « Coop de France Déshydratation ».



Afin d'améliorer les conditions de vie d'espèces animales et végétales qu'il convient de protéger et qui vivent sur les terres agricoles, des projets sont développés par des écologistes en coopération avec des agriculteurs engagés. S'ils se révèlent être des succès dans le domaine de la protection de la nature, tout en suscitant la satisfaction des agriculteurs impliqués, ces projets de niche peuvent être développés pour devenir des mesures agroenvironnementales. L'installation de bandes fleuries ainsi que le maintien de prairies riches en espèces via des exigences spécifiques de gestion en sont des exemples. Afin de parvenir à un degré élevé d'acceptation de ces mesures, il était essentiel de développer les exigences de gestion en collaboration avec les agriculteurs. Pour les bandes fleuries, il était important d'élaborer des mélanges adaptés de semences annuelles ou pluriannuelles en coopération avec les agriculteurs, compte tenu des rotations types de cultures.

Dans le cadre de certains projets, les agriculteurs eux-mêmes deviennent des observateurs et des protecteurs de la nature. En Suède, par exemple, il existe un projet dans le cadre duquel 200 agriculteurs œuvrent déjà comme protecteurs des oiseaux en créant dans leurs champs des zones de reproduction, en n'utilisant pas de produits phytosanitaires le long des champs, en adaptant les périodes de fauchage et en installant des abreuvoirs pour les animaux. Ils obtiennent pour cela l'aide d'écologistes. Dans d'autres pays également, l'observation des oiseaux est une pratique de plus en plus appréciée.



La valorisation de terres en jachère comme habitat et source de nourriture pour le petit gibier et les oiseaux qui nichent au sol, que l'on trouve dans de nombreux pays, sont autant d'exemples de partenariats réussis entre agriculteurs et chasseurs, tels que le projet « Agrifaune » en France.

4. Natura 2000 – Pas de succès sans l'agriculture

Le réseau Natura 2000 de l'UE est le plus grand réseau de sites naturels protégés au monde, couvrant 17% de la surface de l'UE. Il se compose de sites qui sont considérés comme ayant besoin d'être protégés selon la Directive sur la protection des oiseaux et celle sur les habitats. De nombreuses surfaces Natura 2000 font l'objet d'une exploitation agricole. Un quart des habitats qui doivent être protégés dépendent ou profitent d'une agriculture avant tout extensive. En outre, de nombreuses espèces animales et végétales qui doivent être protégées sont dépendantes d'habitats façonnés par l'agriculture, telles que la perdrix, le hamster et le lièvre. Dans ce contexte, l'agriculture est consciente de sa responsabilité et de son rôle pour éviter la disparition d'espèces et la destruction d'habitats. Cependant, pour conserver ou introduire des méthodes agricoles adaptées, il est nécessaire de disposer d'une dotation financière suffisante. Ce n'est qu'ainsi que les agriculteurs implantés dans ces régions peuvent tirer des revenus suffisants et qu'une utilisation des terres néfaste pour la nature peut être évitée. Il existe une étroite interaction entre les sites Natura 2000 et les zones avoisinantes. Un exemple en est la conservation des pelouses à nards, habitat protégé, sur un site Natura 2000 en Forêt Noire allemande. Via le débroussaillage et la réintroduction des pâturages extensifs comme par exemple pour les chèvres, il a été possible de réinstaurer 72 hectares.



De nombreux animaux à protéger se trouvent en dehors de sites protégés et la présence de plantes rares ne se limite pas aux seules zones protégées. De ce fait, de nombreux agriculteurs qui exploitent des terres en bordure de sites protégés sont confrontés à des exigences de plus en plus élevées en termes de protection de la nature.

Toutefois, la proximité avec des sites à protéger peut aussi être considérée comme une chance. Ainsi, la participation de 5000 agriculteurs établis dans la zone des marais salants du parc de Doñana (sud de l'Espagne) et le long de l'embouchure du fleuve Guadiana a permis de modifier durablement les pratiques agricoles de cette région au profit de la biodiversité. Des pratiques agricoles respectueuses des sols ont été introduites, ce qui a permis de réduire

de façon notable le dépôt de sédiments et de nutriments dans cet écosystème fragile. De part une protection contre l'érosion et une capacité accrue d'absorption d'eau, la fertilité des sols augmente et cela permet de réduire l'utilisation d'engrais minéraux. La culture des olives, très importante dans cette région, a bénéficié de la création d'un centre et de surfaces de démonstration créés à l'aide du financement LIFE, y compris des fonds communautaires, ce qui a permis aux agriculteurs d'acquérir les connaissances techniques nécessaires. Des succès similaires ont pu être enregistrés dans l'exploitation de zones humides importantes pour la protection des oiseaux dans la région de Séville, en Andalousie. Là encore, la protection des sols est une priorité et l'introduction de techniques de travail du sol sans labour s'est révélée prometteuse. En plus de cela, des alternatives au brûlage, technique jusque là utilisée pour lutter contre les mauvaises herbes, ont été développées. Les agriculteurs peuvent également obtenir un certificat de l'EMAS, le système communautaire de management environnemental et d'audit. Les exploitations participantes peuvent bénéficier en termes économiques de la certification lors de la vente de leurs produits.



En Autriche, 42 agriculteurs ont travaillé ensemble pour convertir en pâturage une surface de 100 ha située autour d'un site protégé. Cette conversion a été possible grâce aux aides du programme européen LEADER Plus et de fonds nationaux pour la protection de la nature. Il a ainsi été possible d'exploiter de manière plus extensive les zones situées autour du site « Auwiesen Zickenbachtal », une tourbière plate de 42 ha, appartenant à Natura 2000. Des bœufs de race Galloway et Aberdeen Angus paissent 24 mois sur des prairies non fertilisées. Les herbes et graminées présentes sur ces terres confèrent à la viande



Zickentaler Moorochse

son goût caractéristique pour lequel les consommateurs sont prêts à dépenser plus, ce qui permet d'améliorer la situation économique des agriculteurs.



Rainer Vogeler

La culture en terrasse de la vigne sur des terrains en pente montre à quel point il est important de préserver l'agriculture dans les régions difficiles d'accès. Les murs eux-mêmes ainsi que les bandes de végétation le long des murs sont des habitats importants. En Basse-Autriche, on a recensé dans ces habitats 550 espèces de plantes, dont de nombreuses espèces protégées, des espèces subméditerranéennes comme la corbeille d'or ou des espèces typiques des vallées sèches comme l'aster amellus ou l'absinthe. Cependant, la (re)construction de murs en pierres sèches ne bénéficie d'aides financières qu'en



Rainer Vogeler

quantité insuffisante et les coûts élevés de l'agriculture sur des terrains en pente entraînent dans de nombreux endroits un abandon de l'agriculture. A cause de l'embroussaillage et de la croissance de la forêt, l'on constate une perte de biotope et ces lieux perdent leur caractère unique. Grâce au financement des projets, il a été possible de préserver des biotopes de niche et de complément dans et le long des murs en pierres sèches afin de protéger les insectes locaux comme les abeilles sauvages et d'offrir de bonnes conditions de vie aux animaux, par exemple au lézard vert.

Le lynx fait partie des fauves européens protégés par la directive Habitats. La valorisation de l'habitat du lynx ibérique au Portugal doit préserver cette espèce menacée d'extinction. La collaboration avec des agriculteurs a permis de créer des superficies fourragères et un abri pour les lapins sauvages, principale source de nourriture du lynx. Les agriculteurs ont été encouragés à préserver la végétation de sous-étage et à planter des arbres appropriés pour valoriser l'habitat du lynx. La collaboration avec les autochtones, y compris les agriculteurs, les propriétaires fonciers, l'administration, les conservateurs de la nature et le fait de disposer du soutien de la recherche sont essentiels pour rendre possible la préservation du lynx.



Carrapato

5. La réussite grâce au volontariat - Protection de la nature sur base contractuelle et mesures agroenvironnementales

Il existe déjà depuis longtemps une tradition contractuelle de protection de la nature en Europe centrale. Les agriculteurs entreprennent volontairement, contre rémunération, des mesures d'entretien pour la protection de plantes et d'animaux rares présents sur les terres agricoles et permettent ainsi de conserver la biodiversité et de précieux habitats. Parmi ces mesures se trouve le fauchage tardif de prés humides, afin que les semences de plantes herbacées à floraison tardive puissent mûrir et que leur présence puisse par là même être assurée à long terme. Grâce au pâturage des ovins et des caprins sur les landes et les pelouses sèches, il est possible d'éviter que le taillis et la forêt ne gagnent du terrain sur ces surfaces. De même, les saules têtards, les haies et les haies vives typiques d'Europe du nord sont soumis à une taille régulière. Dans de nombreux cas, la réintroduction et la préservation de méthodes d'entretien traditionnelles sont souhaitables. Etant donné que de nombreux agriculteurs disposent du savoir-faire nécessaire pour l'exploitation et l'entretien ainsi que des machines requises, ils sont les mieux placés pour entretenir les paysages. Il est nécessaire de compenser en fonction les coûts de travail qui en découlent, partiellement dus aux investissements indispensables. Des emplacements à faible rendement peuvent ainsi rester exploités.

Les expériences positives en matière de protection volontaire de la nature sur base contractuelle ont été le point de départ pour l'introduction de mesures agroenvironnementales cofinancées par l'UE au début des années 90. Depuis la réforme agricole de l'an 2000, ces mesures sont devenues partie intégrante de la Politique agricole commune et tous les Etats membres de l'UE offrent de telles mesures dans le cadre du développement rural. Outre les mesures spécifiquement consacrées à la protection de la biodiversité, il existe également des mesures dites horizontales, qui ont pour objectif global la protection des ressources. Parmi ces mesures, l'on trouve certains instruments visant à une réduction de l'utilisation d'engrais ou à l'abandon des produits phytosanitaires. Cela profite aussi bien à la protection de la qualité de l'eau qu'à celle de la biodiversité.

Pour les agriculteurs, c'est le principe du volontariat qui prévaut pour les mesures agroenvironnementales. Ils peuvent choisir les mesures qui leur sont les plus adaptées dans le cadre de programmes agroenvironnementaux nationaux ou régionaux et décider par eux-mêmes de la surface sur laquelle les appliquer. L'agriculteur reçoit une prime fixe par hectare et s'engage en retour à participer pour une durée d'au moins 5 années. Les Etats membres doivent financer entre 20 et 50% de la prime à l'aide des fonds

nationaux. Le reste est issu du budget communautaire. Outre les mesures agroenvironnementales cofinancées par l'UE, les Etats membres peuvent proposer des mesures de protection de la nature entièrement financées au niveau national.

Pour de nombreux Etats membres européens aux moyens financiers plus limités, le cofinancement communautaire est cependant une condition préalable indispensable pour la promotion de méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement, afin que l'état souhaité des surfaces agricoles à haute valeur naturelle puisse être conservé.

Les mesures agroenvironnementales servent souvent à « ouvrir des portes », à faciliter la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'exploitation plus respectueuses de l'environnement par les agriculteurs, ce qui permet également de les sensibiliser davantage aux questions environnementales. Il est ainsi possible dans toute une série de cas d'établir durablement les méthodes d'exploitation ainsi modifiées. Un exemple en est le travail du sol sans labour, qui présente de nombreux avantages pour la biodiversité et qui peut même, dans les conditions appropriées, représenter des bénéfices économiques pour l'exploitation. C'est également le cas d'un projet LIFE en Andalousie, où des méthodes de travail du sol sans labour ont été mises en œuvre avec succès.



L'initiative environnementale « Campaign for the Farmed Environment » (campagne pour l'environnement agricole), lancée en 2009 en Angleterre pour une durée de 5 ans, s'inscrit également dans ce contexte. Cette initiative a été développée en tant qu'alternative au droit réglementaire, avec pour objectif de maintenir les contributions positives que représentait pour l'environnement le gel des terres conjoncturel, lequel a été aboli. Les agriculteurs sont encouragés à intensifier leurs efforts volontaires de protection de l'environnement et à offrir des habitats supplémentaires aux animaux présents sur les terres agricoles. L'un des objectifs en est que des méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement tout en étant praticables économiquement soient mises en œuvre sur 70% des surfaces agricoles utiles d'Angleterre. Des campagnes d'information et une formation de perfectionnement devraient de plus permettre d'accroître considérablement la participation à des mesures

spécifiques de protection de certains biotopes, comme la préservation de terres mises en jachère précieuses pour la protection de la nature via un entretien approprié. Sur quelque 30 000 hectares supplémentaires, l'on vise une exploitation respectueuse de l'environnement en dehors du cadre formel des programmes agroenvironnementaux. Cette initiative, créée par 12 partenaires de l'agriculture et de la protection de la nature, repose sur la participation volontaire des agriculteurs et favorise une meilleure compréhension des mesures agroenvironnementales et un engagement renforcé pour ces mesures.



En l'absence d'une promotion appropriée, de nombreuses surfaces précieuses pour la protection de la nature ne pourraient être maintenues dans l'état souhaité. Les prés fleuris appréciés par les touristes et les personnes en quête de repos résultent dans de nombreux cas d'une exploitation dans le cadre de laquelle on a renoncé dans une large mesure à l'utilisation d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires chimiques. Seule une aide appropriée peut inciter les agriculteurs à renoncer à ces intrants qui permettent d'accroître le rendement. Ce n'est qu'ainsi que l'image de l'agriculture souhaitée par la société et que des habitats précieux pour la faune et la flore locales pourront être conservés. Le maintien de l'exploitation extensive de prés et de pâturages dans les zones de plaine et dans les régions montagneuses d'Europe n'est lui aussi souvent possible que grâce aux programmes de promotion appropriés. En Lettonie, dans la vallée de la rivière Abava, des prairies riches en espèces situées sur les pentes, dans les marais et les plaines d'inondation peuvent souvent être maintenues grâce à des pratiques agricoles traditionnelles, en ce compris le fauchage manuel, destiné à préserver des plantes protégées telles que les orchidées fragrantées ou la plante carnivore *Pinguicula vulgaris*. Cela nécessite une rémunération adéquate des agriculteurs. L'importance que peut revêtir un pâturage pour certaines plantes en particulier est illustrée par l'exemple de la gentiane jaune, espèce de montagne. Celle-ci nécessite jusqu'à 10 ans avant sa première floraison. Malgré son développement extrêmement lent, la gentiane jaune peut encore être trouvée de nos jours dans des pâturages de montagne. Elle contient une substance amère et n'est donc pas mangée par les animaux en pâture, mais ne peut survivre en cas

de fauchage régulier ou lors de l'utilisation de produits phytosanitaires.



La conservation contractuelle de la nature et les mesures agricoles consacrées à la protection de la biodiversité sont néanmoins elles aussi significatives dans les zones favorables à l'exploitation agricole, où le maintien de surfaces mises en jachère et la préservation de la faune qui y vit contribuent à la conservation de la biodiversité.

6. Incitations financières et conseil en matière de pratiques respectueuses de la biodiversité

Dans de nombreux cas, ce sont des raisons économiques et relatives au travail qui conduisent à l'abandon des méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement ou à leur non pratique. Il en découle que la biodiversité ne peut ni être maintenue dans la mesure souhaitée ni restaurée. Une exploitation adaptée à la protection de la biodiversité engendre généralement des coûts et, dans de nombreux cas, des rendements moins élevés. Même dans le cadre de mesures neutres en termes de coûts à long terme, voire permettant d'obtenir un profit, la première phase signifie généralement des coûts, soit en raison des investissements nécessaires, soit via « l'apprentissage par la pratique ».

C'est pourquoi dans l'ensemble, les mesures volontaires de protection de la nature ne sont bien acceptées que lorsque les agriculteurs reçoivent un soutien financier. Il n'est en outre pas rare qu'un service de conseil spécialisé en protection de la nature s'avère utile voire indispensable, notamment pour aider les agriculteurs durant la phase de réorganisation. De cette manière, il est possible d'éviter des problèmes dus à un manque de savoir-faire et d'établir durablement les pratiques d'exploitation ainsi modifiées.

Il existe un grand nombre de possibilités différentes de financement, public (UE ou national) ou privé, pour offrir une incitation financière à la participation. Souvent, plusieurs sources de financement sont combinées pour rassembler le capital nécessaire. L'utilisation finale des moyens financiers et leur montant dépendent fortement de la fixation d'objectifs en fonction des cas ainsi que des parties concernées et de la signification que revêt en général la protection de la biodiversité dans ce contexte.

Les plus répandues sont les mesures volontaires agroenvironnementales cofinancées par l'UE, qui sont devenues partie intégrante de la Politique agricole commune. Dans ce cas, l'agriculteur doit respecter une série d'exigences en matière d'exploitation, lesquelles ont été précisément définies, pour l'obtention du paiement d'une prime. Des exemples typiques en sont l'exploitation extensive des prairies permanentes, les cultures dérobées,

l'installation de bandes tampons : des mesures qui, outre la protection de la biodiversité, servent également à la protection des sols et à l'amélioration de la qualité de l'eau.



Par ailleurs, il existe une série d'initiatives destinées à protéger la biodiversité en agriculture, réalisées uniquement à l'aide des fonds LIFE, comme par exemple la prévention du dépôt de nutriments et de sédiments via une conversion du travail du sol dans le bassin versant des marais salants du parc de Doñana, l'un des principaux lieux d'escale pour les oiseaux migrateurs dans le sud de l'Espagne. Des fonds de promotion issus du Fonds structurel de l'UE sont également employés, par exemple pour un projet de conservation des prés-vergers en Slovaquie.

De nombreux projets en matière de biodiversité ont en outre pu être réalisés grâce aux donations de fondations, d'associations de protection de la nature, d'associations de chasseurs et d'apiculteurs ainsi qu'à la participation d'organisations d'agriculteurs et de leurs membres. Un projet français consacré à une culture de la luzerne favorable aux abeilles est financé en commun par toutes les parties impliquées, par la coopérative de transformation participante, par ses agriculteurs et par une association d'apiculteurs. En complément, le projet reçoit également un soutien financier de l'Etat et de la Région, compte tenu de son aspect structurant et reproductible.



CEMAGREF

Le projet allemand de création d'emplacements de nidification dans les champs pour les alouettes des champs, dont la nidification se fait au sol, n'a pu être réalisé que grâce aux donations de la fondation fédérale allemande pour l'environnement (Deutsche Bundesstiftung Umwelt) et à l'engagement d'une association de protection de la nature ainsi que de l'organisation d'agriculteurs. Mais dans ce cas, les agriculteurs participants n'ont perçu aucune rémunération financière. Ici, des instructions claires permettant une réalisation peu coûteuse des emplacements de nidification facilitent la participation.



Souvent, une expertise particulière est cependant nécessaire pour parvenir à l'objectif visé en matière de biodiversité. Dans ce cas, une formation de perfectionnement ciblée des agriculteurs est requise, comme par exemple pour la mise en œuvre de la lutte biologique pour réduire le besoin de produits phytosanitaires. Dans le cadre du projet « Fruits sains », initiative d'une coopérative espagnole, les quelque 1000 membres, principalement des exploitations agricoles familiales, se voient transmettre les connaissances nécessaires à la reconnaissance et au contrôle des organismes nuisibles.



Un conseil ciblé permet non seulement d'améliorer considérablement l'efficacité des mesures de protection de la nature mais également de réduire les pertes financières. Au Danemark, deux conseillers soutiennent ensemble la mise en œuvre d'un concept de pâturage pour les prés humides : l'un est responsable des questions relatives à la protection de la nature, tandis que l'autre s'occupe des aspects de gestion de l'exploitation.



7. Les agriculteurs intègrent la protection de la biodiversité dans leurs exploitations

Au cours des dernières années, l'importance du maintien de la biodiversité, du fait de ses nombreuses répercussions positives pour une agriculture durable, est de plus en plus mise en avant. Les exigences communautaires toujours plus grandes en termes d'environnement (par ex., la Directive-cadre eau, les Directives sur les habitats, sur la protection des oiseaux et sur l'utilisation durable des produits phytosanitaires) ainsi que la demande accrue en denrées alimentaires de grande qualité ont incité les agriculteurs européens à analyser avec un regard critique les techniques agricoles jusqu'alors employées et à les adapter en fonction.

Les dernières réformes agricoles européennes ont également contribué à l'amélioration de la protection de la biodiversité en agriculture. Le couplage des paiements directs au respect de normes environnementales minimales, dont l'obligation de maintenir les terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) et l'obligation de préserver les prairies permanentes sont des éléments cruciaux. En outre, depuis 2009, du fait du Bilan de santé, des fonds ont été réorientés vers le développement rural, par exemple vers la protection de la biodiversité. Lors des dernières années, l'augmentation constante des prix de l'énergie, des engrais minéraux et des produits phytosanitaires a conduit les agriculteurs à essayer d'accroître de plus en plus le potentiel naturel de rendement de leurs terres. Parmi ces mesures, l'on trouve l'amélioration de la fertilité des sols, par exemple par le biais d'un apport de matériel organique ou grâce au maintien et à la promotion d'insectes pollinisateurs et d'animaux utiles. L'intégration systématique de ces services écosystémiques dans l'agriculture orientée vers la production est de plus en plus fréquente, même si elle n'est pas la règle car bien souvent les coûts supplémentaires immédiats et à moyen terme font oublier les avantages en termes de coûts sur le long terme. Toutefois, de plus en plus d'agriculteurs sont prêts à tester ces pratiques sur leurs exploitations.

Dans le cadre d'un projet sur 2 ans aux Pays-Bas, avec la participation de quelque 100 agriculteurs venant de 3 régions, de nouvelles options pour améliorer la biodiversité et en tirer profit ont été développées, tout en gardant à l'esprit les aspects économiques. L'objectif du projet était d'utiliser de façon ciblée la biodiversité pour stabiliser la production agricole, tout en réduisant la dépendance aux outils externes tels que les engrais, les produits phytosanitaires et pharmaceutiques ainsi que l'irrigation. Un projet de suivi, dans le cadre de l'agrobiodiversité fonctionnelle, a eu pour l'objectif d'utiliser la biodiversité, et de l'augmenter pour en tirer profit, en accordant la priorité à la biodiversité des sols. L'intérêt accordé aux

résultats du projet et le désir d'y participer reflètent la forte volonté des agriculteurs d'intégrer la protection de la biodiversité dans leur exploitation et d'utiliser à leur profit et de façon ciblée les services écosystémiques.



La lutte intégrée contre les organismes nuisibles, dans laquelle les produits chimiques ne sont utilisés que lorsque des seuils de nuisance bien définis sont dépassés, est de plus en plus appréciée. De la sorte, l'utilisation d'insecticides dans les zones de culture de fruits a pu être réduite de façon significative. Cela a des répercussions positives sur la faune. On a par exemple constaté une hausse notable du nombre de couvaisons réussies chez les oiseaux. La culture intégrée du riz comporte aussi de nombreux avantages pour la biodiversité.

Une autre manière d'améliorer la protection de la biodiversité est d'intégrer de nouvelles cultures dans la rotation des cultures. Cela permettrait de réduire le besoin de produits phytosanitaires et d'engrais, notamment si les cultures non céréalières sont incluses dans des rotations dominées par les cultures céréalières. Cela peut aider à éviter une compression des sols au cas où des cultures à racines profondes sont plantées. Les légumineuses, le tournesol, le lin et le chanvre en sont des exemples, la luzerne racine jusqu'à 3 mètres de profondeur.

De plus, l'intégration de la protection de la biodiversité sur l'exploitation peut être grandement facilitée grâce à des conseils précis. Il est par exemple possible de proposer un système de conseils destinés aux exploitations, cofinancé par l'UE, qui pourrait également comprendre des conseils en matière de protection de la nature. La volonté de mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement est d'autant plus forte lorsque les agriculteurs peuvent bénéficier simultanément de conseils pour la protection de la nature et de conseils économiques. Les conseils ciblés sont d'autant plus importants si l'agriculteur veut procéder à des changements majeurs, par exemple se convertir à l'agriculture biologique ou à la lutte biologique contre les organismes nuisibles. Plus le risque économique est minime, plus les agriculteurs sont disposés à modifier leurs pratiques agricoles pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

8. Il n'existe pas de solution type pour le maintien de la biodiversité- Exemples des bandes fleuries

L'utilisation de bandes fleuries sur les terres arables est, à n'en pas douter, une des principales mesures pour augmenter la biodiversité sur les terres agricoles. Cependant, ces bandes ne créent que des habitats de substitution pour la microfaune locale. Les plantes sauvages, présentant une forte diversité animale et surtout végétale et que l'on trouve le long des champs, des routes et des sentiers, sont les véritables habitats de ces animaux. Il convient donc de les préserver et de reconnaître leur valeur. Ces bords de routes et de sentiers multicolores marquent encore aujourd'hui le paysage, notamment dans les régions où les rendements sont faibles.

Dans les régions où l'agriculture domine, les bandes fleuries peuvent non seulement améliorer durablement l'image du paysage, mais aussi fournir de la nourriture et un abri pour les insectes ainsi que pour d'autres animaux sauvages. En outre, elles peuvent représenter une source d'aliments pour les abeilles.



En 2009, par exemple, les agriculteurs de la coopérative française Nouricia ont commencé, en coopération avec des apiculteurs, à créer des bandes fleuries et en 2010, 15 agriculteurs ont semé sur 32 ha des plantes à fleurs comme source de nectar et de pollen. Dès la première année, la moitié du pollen collecté par les abeilles provenait de ces bandes fleuries, preuve de l'importance de cette source supplémentaire d'aliment.

En Allemagne, la création de zones fleuries fait l'objet depuis de nombreuses années déjà d'incitations financières. Dans la région de Cologne/Bonn, des bandes fleuries ont été créées de façon ciblée en 2010 le long des routes, dans le cadre d'une approche coopérative en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le paysage de cette région très urbanisée est ainsi valorisé pour les personnes en quête de calme et de repos. Le mélange d'herbes sauvages et de graminées semé constitue avant tout une source d'aliments et un habitat pour les nombreuses espèces animales vivant autour des champs. Ceci permet d'intégrer la protection de la nature dans la production agricole.



Une initiative, financée par l'industrie, intitulée « Operation Pollinator » s'est fixée comme objectif d'augmenter le nombre d'insectes pollinisateurs locaux sur les terres agricoles. De nombreuses cultures commerciales dépendent de la pollinisation par les insectes, comme les arbres et arbustes fruitiers, le colza, le tournesol, les fraises. L'amélioration de la pollinisation permet d'augmenter les rendements et la qualité. Des agriculteurs de 13 pays d'Europe (Portugal, Espagne, France, Belgique, Pays-Bas,



Irlande, Royaume-Uni, Suède, Allemagne, Suisse, Italie, Hongrie et Grèce) prennent part à cette initiative. Ils reçoivent des mélanges de semences spéciaux ainsi que des conseils pour créer ces bandes fleuries. En cas de mauvaise récolte, ils reçoivent une compensation. Comme aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur ces bandes fleuries, elles constituent non seulement des habitats précieux pour les insectes locaux, mais elles permettent également de diminuer le risque d'apparition de résistances chez les organismes nuisibles, tels que les pucerons.



En Autriche, la création de bandes fleuries fait partie intégrante des programmes agro-environnementaux. Les participants à ces programmes doivent destiner au moins 2% de leur surface agricole à la création de bandes fleuries et de bandes pour les animaux utiles. Le nombre et la concentration d'animaux utiles, comme les carabidés, les syrphes et les abeilles sauvages ont ainsi augmenté de façon significative. En 2009, 39 000 agriculteurs, avec une surface de 24 000 ha, ont participé à ce programme.

Il faut également rappeler le rôle positif de l'emploi de plantes à fleurs sur les zones de jachère. Ainsi, 300 ha de terres de la coopérative française Terrena-Poitou ont été aménagés en couverts apicoles, avec par exemple de la phacélie et de la luzerne. Les semences ont été en partie fournies gratuitement aux agriculteurs. Lors des années particulièrement sèches, une dérogation peut permettre à ces surfaces d'être fauchées, afin que dans ce cas les champs de luzerne fournissent une source supplémentaire de fourrage pour le bétail.



En Angleterre, une initiative volontaire intitulée « Campaign for the Farmed Environment » (campagne pour l'environnement agricole) a été initiée en 2009, avec pour objectif de conserver voire de dépasser les bénéfices environnementaux offerts par le gel des terres précédemment requis dans le cadre du Régime de Paiement Unique (RPU). Les bénéfices de la gestion des terres encouragée par cette initiative permettront d'améliorer la qualité de l'eau et la protection des sols tout en accroissant les populations d'animaux sauvages vivant sur les terres agricoles. L'un des objectifs de cette campagne est de consacrer quelque 60 000 ha de terres non cultivées à la conservation de la nature, y compris grâce à l'installation de bandes fleuries.

Ces surfaces peuvent être conçues soit comme source d'aliments et comme habitat pour les animaux utiles, soit comme abri pour le petit gibier ou encore comme prairies mellifères. De ce choix dépendent la conception des bandes et zones fleuries, et surtout la sélection des semences. De surcroît, des facteurs locaux tels que les propriétés des sols et des facteurs liés au fonctionnement de l'exploitation elle-même (système d'exploitation agricole, rotation des cultures, dispositif sur une ou plusieurs années) influencent également l'étendue de ces surfaces ainsi que le choix des plantes à fleurs. Cependant, elles contribuent toutes à l'augmentation de la biodiversité sur les terres agricoles.



9. Recherche et innovation en agriculture au service de la biodiversité

La recherche agricole en matière de biodiversité est une discipline transversale, qui recoupe tant les sciences naturelles que sociales. D'une part, il s'agit d'expliquer comment et dans quelle mesure l'agriculture actuelle a une influence sur l'environnement. D'autre part, il s'agit de développer des solutions possibles pour faire évoluer l'activité agricole de manière positive pour la protection de la nature et de tenir compte ce faisant aussi bien des facteurs inhérents à l'activité agricole que des conditions cadre économiques. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à jeter un pont entre la science et la pratique et à intégrer la protection de la biodiversité dans la production agricole. L'emploi accru de solutions techniques et d'approches innovantes peut dans ce cadre également constituer un avantage.



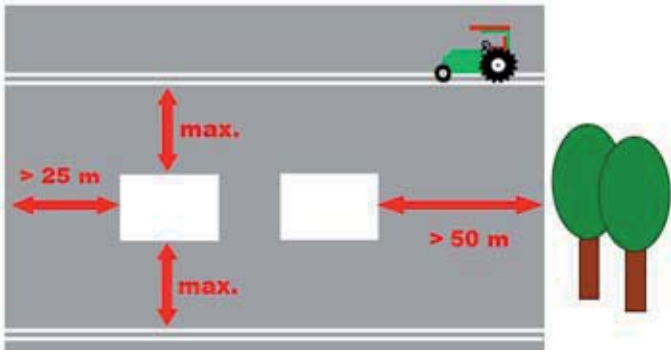
Pour que les résultats de la recherche soient également mis en œuvre par les agriculteurs, il est en outre important de convaincre ces derniers de l'efficacité et de la faisabilité de ces résultats. C'est pourquoi la valorisation et la prise en considération des savoirs locaux et traditionnels revêtent la plus haute importance.

La surveillance autonome de surfaces de prairies par l'agriculteur constitue une approche de ce type. Il détermine la biodiversité de ses prairies en utilisant une liste des espèces élaborée avec un soutien scientifique ainsi que la méthode des transects. La sélection pour la liste d'espèces spécifiques à la région a été un tel succès que les espèces sont facilement identifiables, réagissent de manière très sensible aux changements d'utilisation et sont des représentants types d'une prairie riche en espèces. En Autriche comme en Allemagne, cette approche est encouragée financièrement en tant que mesure agroenvironnementale. Dans le cadre d'approches orientées vers les résultats, les agriculteurs reçoivent une prime herbagère d'un niveau différent en fonction de la richesse en espèces. De telles approches, où l'agriculteur devient lui-même expert en protection de la nature, sont également employées pour la protection des oiseaux.

Il en va ainsi en Suède, où les agriculteurs sont formés pour observer les oiseaux. Déjà 200 exploitations, d'une superficie totale de 30 000 ha, participent à cette mesure et favorisent en outre la population d'oiseaux via des mesures de conservation ciblées, entre autres la création de petites parcelles non ensemencées dans les champs.



Cette approche est également adoptée dans le cadre d'un projet coopératif mené par des partisans de la protection de la nature et un syndicat d'agriculteurs allemand, projet qui incite les agriculteurs à laisser des parcelles non ensemencées dans leurs champs pour les alouettes. La véritable nouveauté est l'approche innovante qui a permis de motiver les agriculteurs à participer. L'on a attiré l'attention des agriculteurs sur ces actions à l'aide de la presse écrite et d'appels à la participation. Etant donné qu'à l'exception d'un bref soulevage du semoir, pour une petite fenêtre de terrain non ensemencée de quelque 20 m², aucune autre adaptation de l'exploitation n'est nécessaire, le principe de la fenêtre a pu être communiqué visuellement de manière facilement compréhensible. Tous les agriculteurs disposés à participer peuvent en informer les responsables via le renvoi d'une carte de réponse. Cela signifie que les agriculteurs de toute l'Allemagne peuvent être contactés. L'objectif initial de 1000 champs favorables aux alouettes a déjà été largement excédé pour 2010.



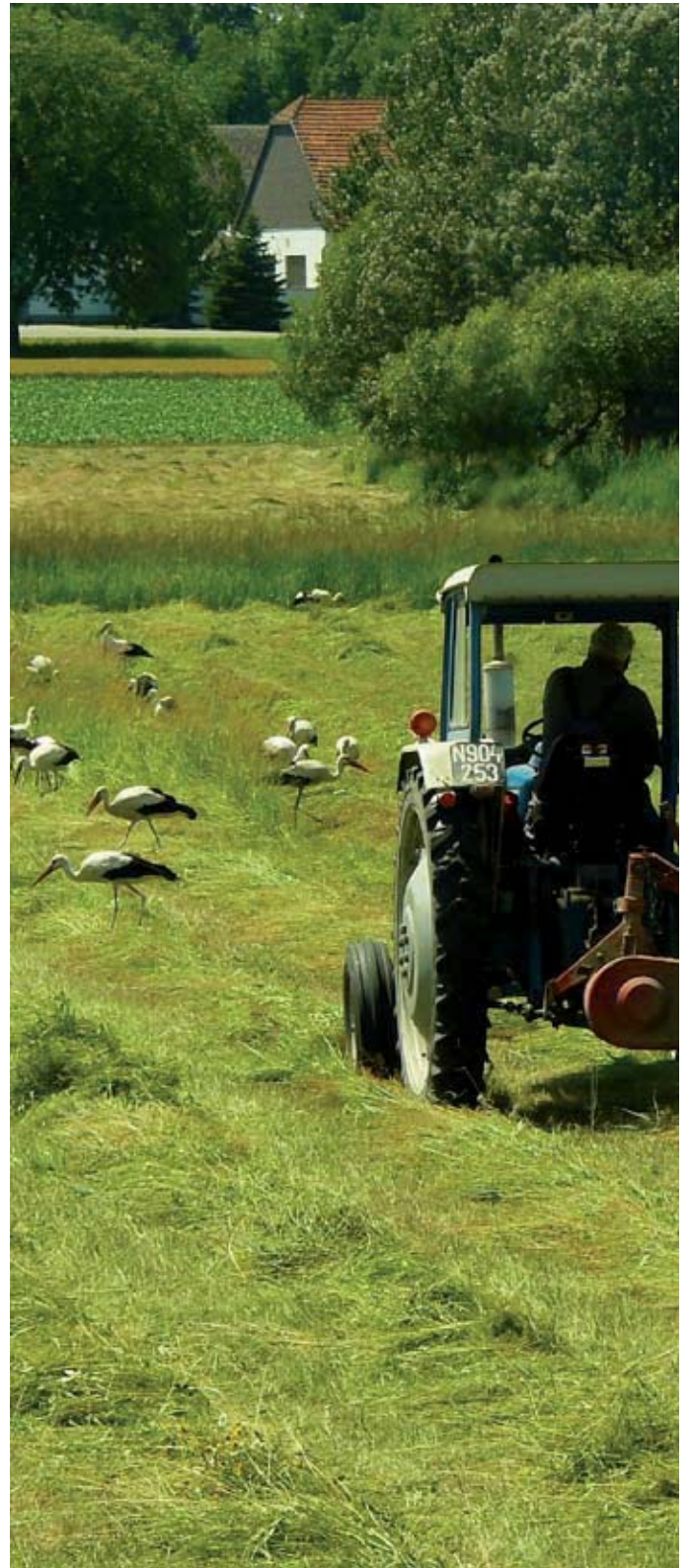
L'utilisation d'un procédé d'appel d'offres constitue une autre approche novatrice. L'agriculteur décide dans ce cadre de lui-même pour quelle prime il est disposé à adapter son activité agricole en fonction des exigences de la protection de la nature. En 2009, 19 agriculteurs du Schleswig-Holstein, en Allemagne, ont pris part au programme avec 54 parcelles de prairie représentant une surface totale de 151 ha.

Pour mettre plus rapidement en pratique les nouvelles connaissances, il est fréquemment fait usage d'exploitations ou de surfaces de démonstration. L'on améliore clairement la disposition des agriculteurs à utiliser les nouvelles techniques notamment lorsque des exploitations typiques d'une région sont choisies pour ce faire. Il en va de même pour familiariser les agriculteurs avec les techniques GPS/SIG. L'intervention de l'agriculture de précision peut également servir à protéger la biodiversité, par exemple lorsque les volumes épandus peuvent être réduits via une protection des plantes adaptée aux besoins ou dans le cadre d'une pratique de non fertilisation de zones tampons proches de biotopes sensibles. Aux Pays-Bas, des surfaces de démonstration spéciales sont utilisées sur trois sites pour illustrer du point de vue de la biodiversité certains exemples choisis de mélanges de graminées, d'utilisation des sols et de fertilisation à l'aide de compost. De plus, une dite « boîte à outils » a été développée, qui comprend entre autres des bons conseils et des explications concernant 15 mesures agricoles en matière de biodiversité faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses, telles que certains appareils utilisés pour mesurer la compression des sols et la pression de gonflage des pneus ou une aide à la nidification pour les hirondelles.



Anneloes Visser (CLM)

Les projets actuels de sélection conservatrice se basent sur les découvertes scientifiques les plus récentes. De nos jours, la filiation d'anciennes races d'animaux domestiques peut être précisément prouvée via des recherches génétiques. Des modèles facilitent le choix du cheptel parental approprié et le risque de consanguinité peut être réduit de manière significative via l'utilisation de l'insémination artificielle et du transfert d'embryons dans l'utérus.



Paul Weiss

10. Préservation de la diversité génétique agricole

Les races anciennes d'animaux domestiques et les cultures traditionnelles doivent pouvoir conserver à l'avenir leur place dans l'agriculture européenne. Non seulement comme témoin d'une tradition, en partie séculaire, de sélection et d'élevage, mais également comme réservoir précieux pour les futurs progrès dans ces domaines. Les cultures et les races présentant un patrimoine génétique trop homogène sont plus vulnérables face aux maladies et aux organismes nuisibles et s'adaptent moins bien à des conditions environnementales qui évoluent. Le secteur agricole est conscient de sa responsabilité en termes de préservation de la diversité génétique des animaux d'exploitation et des cultures commerciales. Nombreux sont les agriculteurs qui participent à des programmes de sélection conservatrice. Cependant, en raison d'une productivité souvent moindre, une aide financière est nécessaire pour garantir le revenu des agriculteurs.

En Slovénie, par exemple, l'élevage d'animaux de 11 races autochtones d'animaux domestiques -dont 4 races de moutons, 3 de chevaux et 1 race de porc, de chèvre et de volaille- bénéficie de mesures d'aides grâce à un soutien communautaire. Les agriculteurs qui élèvent des animaux issus de 9 races traditionnelles sélectionnées reçoivent également des aides financières. Les agriculteurs sont encouragés à élever les animaux de façon extensive, qui est la forme initiale de l'élevage de ces animaux, dans un environnement traditionnel, ce qui permet d'utiliser la robustesse et les qualités d'adaptation de ces races et d'en préserver les spécificités. En plus des animaux sur les exploitations, il existe une banque nationale de données génétiques, qui fait partie de la banque génétique européenne pour les animaux d'exploitation. Malgré ces efforts, 5 races se trouvent aujourd'hui dans une situation critique, 3 sont fortement menacées et 10 autres en danger. Pour 9 races seulement, la continuité de l'élevage est garantie sur le long terme.



Cika cattle, Jernej Vrtačnik

Ce n'est que si les anciennes races peuvent fournir des perspectives économiques aux agriculteurs que l'ont pourra les préserver sur le long terme. Ainsi, en Slovénie, la fabrication et la commercialisation de fromage traditionnel à base de lait issu de races autochtones sont encouragées. Ces produits sont également protégés et portent un label distinctif.



Cregene

En France aussi, les agriculteurs s'engagent pour la préservation des races anciennes d'animaux domestiques. Grâce à un programme national, 13 races bovines ont ainsi pu être sauvées de l'extinction. Même si les animaux issus de ces races ne représentent que 0,5% de la population bovine totale en France, elles constituent tout de même la moitié de toutes les races bovines françaises et donc un réservoir génétique de la plus haute importance.

Afin d'éviter la consanguinité et pour sélectionner les caractéristiques souhaitées, les agriculteurs bénéficient d'une aide lors du choix des croisements. Par exemple, grâce au programme français SAUVAGE, il est possible de choisir des mâles reproducteurs parmi des races de moutons et de chèvres rares. Les simulations du programme VARGEN ont montré la possibilité de réduire de 20% les taux de consanguinité chez les bovins et les chèvres, tout en conservant le même progrès génétique.



De surcroît, la Cryobanque nationale française conserve le matériel génétique de 137 races. De part cette solution technique, il est certes possible de compléter la conservation d'animaux dans les exploitations agricoles mais pas de la remplacer.

Les banques génétiques jouent également un rôle clé dans le maintien des cultures traditionnelles. En outre, il existe

un certain nombre de projets de type « Arche de Noé » tel que celui de la région du Molise en Italie. Cette initiative a permis de restaurer 13 anciennes variétés de blé et trois de raisin, dont l'une est actuellement utilisée pour la production d'un vin de très haute qualité. Les agriculteurs choisissent de façon ciblée des variétés anciennes et obtiennent ainsi des semences et des plants en vue de leur multiplication. Il a ainsi été possible de réintroduire dans la cuisine traditionnelle certaines sortes de légumes et de fruits quasiment tombées dans l'oubli et de les vendre comme spécialités régionales, comme c'est le cas dans la région du Molise en Italie.

L'utilisation de variétés anciennes dans les sélections actuelles permet d'en mesurer la véritable valeur. Il faut donc une base génétique large pour sélectionner des variétés

avec des caractéristiques améliorées. Ainsi les variétés anciennes sont-elles utilisées lorsqu'il faut améliorer les capacités d'absorption des nutriments ou la résistance à la sécheresse et aux maladies des variétés actuelles. C'est l'objectif que s'est fixée la plateforme européenne « Plantes pour le futur », à laquelle le Copa-Cogeca et ses organisations membres participent. L'utilisation des outils tels que le génotypage et le phénotypage permet de repérer des éléments favorables dans les ressources génétiques, notamment dans les variétés anciennes ou dans les espèces ancestrales à l'origine des espèces cultivées. Des travaux prometteurs sont en cours sur le blé, principale céréale européenne. Il s'agit de reproduire le croisement entre graminées sauvages qui a donné les blés modernes.

Les exemples présentés dans cette brochure illustrent le rôle essentiel joué par les agriculteurs, qui non seulement garantissent la protection environnementale et la biodiversité mais assurent également un paysage rural attrayant pour les habitants des zones rurales ainsi que pour les visiteurs et les touristes. Mais si l'on souhaite que les agriculteurs puissent survivre et continuer à remplir ce rôle, ils ont besoin d'une base de production saine et d'un soutien. Il convient de ne pas oublier qu'une production respectueuse de normes environnementales élevées et garante de la protection de la biodiversité implique des coûts et/ou le maintien de systèmes de production à faible profit. Et pourtant, les agriculteurs européens sont en concurrence directe avec des importations qui n'ont pas été produites en respectant les mêmes contraintes. C'est pourquoi il nous faut une politique communautaire solide, qui soutienne les agriculteurs dans leurs efforts visant à protéger la biodiversité. C'est pour cette même raison que l'on ne peut pas attendre des agriculteurs qu'ils se plient à des exigences réglementaires supplémentaires.

Moyennant une politique raisonnable et un financement suffisant, les exploitations agricoles de l'UE pourront continuer à fournir un emploi à quelque 28 millions de personnes dans les zones rurales, à garantir la sécurité et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire et, dans un même temps, à agir pour une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité.

Vous trouverez ci-dessous la liste des exemples fournis par les organisations membres du Copa-Cogeca pour cette brochure. Sont indiqués ici les noms de chaque projet/initiative et de l'organisation ayant fourni l'exemple, le pays, l'objectif principal et les résultats majeurs (qu'ils soient écologiques, économiques ou sociaux) du projet/de l'initiative.

Nom du projet/de l'initiative	Objectif principal	Résultats
SERVICES ECOSYSTEMIQUES		
Conservation des sols, protection de la biodiversité dans les zones humides sur le site NATURA 2000 (ASAJA, Espagne)	Recherche de solutions gagnant-gagnant visant à réduire la perte de sols fertiles et à préserver de précieux habitats des zones humides en évitant l'apport de nutriments et de sédiments	60 ha de parcelles de démonstration consacrées à l'exposition des pratiques adaptées ; création d'un centre de formation agroenvironnementale; introduction du système européen d'éco-gestion et d'audit EMAS
La luzerne, un puissant réservoir de biodiversité en zones de grandes cultures (Coop de France, France)	Modification des pratiques de fauchage dans les champs de luzerne et contrôle des bénéfiques en matière de biodiversité à l'aide de divers indicateurs	Accroissement significatif du nombre d'oiseaux, de papillons, d'abeilles et de chauve-souris; accord entre agriculteurs, environnementalistes et opérateurs des usines de déshydratation de la luzerne ; participation de 45 agriculteurs
Des fleurs pour les abeilles, maillon d'une agriculture durable (Coop de France, France)	Apiculteurs et agriculteurs améliorent la disponibilité des aliments pour les abeilles dans le cadre d'une approche coopérative via une sélection des plantes fournissant du nectar et du pollen, qui poussent sur les terres en jachère	Participation de 12 apiculteurs et de 15 agriculteurs sur 32 ha; sélection commune de sites appropriés pour l'implantation de couverts apicoles, sur 3 années consécutives
Opération pollinisation (entre autres NFU, Royaume-Uni)	Une industrie a lancé cette initiative destinée à favoriser la pollinisation dans toute l'Europe en créant 10 000 ha d'habitats y consacrés	Participation d'agriculteurs dans 13 pays européens; étroite relation avec la recherche, paiements compensatoires entre 500 et 1000 €/ha
Bocages, vergers et jachère fleurie en production laitière (FNSEA – FNPL, France)	Enrichir la biodiversité tout en tenant compte du potentiel des exploitations individuelles	Réduction de l'utilisation d'engrais minéraux via l'implantation de trèfle blanc dans les pâturages; apport de nourriture aux insectes et à la faune sauvage; plantation d'arbres fruitiers apportant de l'ombre dans les pâtures
La coopérative Terrena Poitou fait une fleur aux abeilles (Coop de France, France)	Les cultures de plantes à fleurs constituent pour les abeilles et d'autres insectes un réservoir de protéines et contribuent à accroître l'abondance des espèces sur les terres agricoles	300 ha de jachère avec des plantes à fleurs ; légumineuses bénéfiques pour les abeilles et la fertilité des sols et revêtant un intérêt fourrager pour les animaux d'élevage dans le cadre d'une dérogation en année sèche

Doñana durable : tout en préservant les sols, préserver la biodiversité dans le parc de Doñana (ASAJA, Espagne)	Réduction de l'érosion due aux activités agricoles et amélioration du statut de conservation de la rivière Guadiamar (affluent principal de la zone humide du parc de Doñana)	Participation de 5000 agriculteurs aux diverses initiatives d'information; installation de plus de 300 ha de parcelles de démonstration où sont présentées des techniques durables de gestion des sols; meilleure couverture des sols dans les oli-veraies et pour d'autres cultures arborées
Fruits sains (Cooperativas agro-alimentarias, Espagne)	Contrôle biologique des organismes nuisibles afin d'améliorer la qualité des fruits tout en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement	Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires; tout en améliorant la qualité des produits; création d'installations de formation pour les 1000 membres de la coopérative ACTEL
AGRIFAUNE - Comment concilier agriculture performante et préservation de la faune sauvage ? (APCA, France)	Favoriser la prise en compte de la faune sauvage sur les terres agricoles et intégrer ses besoins dans les pratiques agricoles	Réduction des coûts de la gestion des sols à l'aide de techniques de conservation; implantation de bandes enherbées le long des haies; accroissement de la population de gibier, tel que les perdrix grises, les faisans communs, les lièvres, les lapins de garenne
Les agriculteurs font usage de la biodiversité (LTO, Pays-Bas)	Combiner une utilisation « fonctionnelle » de la biodiversité, contribuer à la biodiversité « génétique » et « naturelle »	Les agriculteurs bénéficient de la biodiversité en l'intégrant dans leur gestion de l'exploitation: une meilleure biodiversité des sols afin d'améliorer la fertilité de ceux-ci
FLOWERWATCH - impliquer les agriculteurs dans le contrôle de la biodiversité (LKÖ, Autriche)	Programme de contrôle volontaire, vise à sensibiliser les agriculteurs à l'importance de la biodiversité et à en améliorer leur compréhension	Action réussie visant à préserver les prairies à faible productivité; cette mesure est un complément par rapport à d'autres; les agriculteurs sont payés 30€/ha pour contrôler les plantes à fleurs
La biodiversité au sein de l'agriculture écologiquement intensive (AEI) : l'axe stratégique de Terrena vision 2015 (Coop de France, France)	Les membres de la coopérative sont soutenus pour rester économiquement viables tout en intégrant la biodiversité dans les champs (mélanges espèces, bords de champ ...) et en préservant les habitats voisins (caractéristiques du paysage)	Organisation de la première conférence internationale sur l'agriculture écologiquement intensive en 2010; 14 ha de parcelles de démonstration concernant les approches innovantes, y compris 1 ha consacré spécifiquement à la biodiversité

HABITATS

Les prés-vergers - des trésors de biodiversité et de connaissance (KGZS, Slovénie)	Conservation et revitalisation de prairies et d'anciens prés-vergers où se trouvent des arbres fruitiers de plein vent en Slovénie et en Croatie, avec pour objectif de connecter les gens et la nature	Préservation de vergers en tant qu'habitats pour les oiseaux et d'autres espèces animales; création d'une pépinière sylvicole pour d'anciennes essences d'arbres fruitiers; transformation traditionnelle des fruits en tant qu'activité économique de l'exploitation agricole
Les bandes fleuries sont une mesure agroenvironnementale forte (LKÖ, Autriche)	Outre, leur contribution à la valorisation des paysages, les bandes fleuries offrent une nourriture et un habitat attrayant pour les prédateurs naturels	Mesure agroenvironnementale avec 23 968 ha sous contrat; les exploitations participantes convertissent un minimum de 2% de leurs terres en de tels habitats
Avec l'aménagement du paysage par les agriculteurs, NATURA 2000 devient un succès pour tous (DBV, Allemagne)	Débroussaillage et mise en place de systèmes de pâturage extensif pour préserver les pelouses à nards	Grâce à une approche coopérative et à un soutien financier, il a été possible d'augmenter la valeur écologique de 72 ha sur un site NATURA 2000
La Cassinazza - production de paysage et d'environnement (Coldiretti, Italie)	Au niveau de l'exploitation, la production céréalière est remplacée par le boisement et la création de zones humides	Création de nouveaux habitats riches en biodiversité sur les terres agricoles avec une surface totale de 10%
Amélioration de l'espace de vie du petit gibier et des oiseaux nicheurs au sol (DBV, Allemagne)	Jachère transformée en îlot de biodiversité pour la faune sauvage	50 ha de jachère renforcés via une approche en collaboration entre agriculteurs, chasseurs et administration
Bœufs Zickentaler élevés dans les tourbières (LKÖ, Autriche)	Production de viande de qualité fournissant un revenu aux agriculteurs tout en respectant les objectifs de protection de la nature	42 agriculteurs ont ensemble converti 100 ha de terres arables en pâturages au voisinage d'une zone tourbeuse protégée
Garantir la biodiversité dans les zones humides grâce au pâturage (DAFC, Danemark)	Maintenir les zones humides exploitées par l'agriculture pour préserver des plantes dont la valeur botanique est élevée	Accord entre les propriétaires fonciers d'une zone d'environ 100 ha; utilisation de certaines parties en tant que sources de semences pour propager les espèces végétales souhaitées
Les murets de pierres sèches: des habitats importants (LKÖ, Autriche)	Conservation et restauration de murets de pierres sèches dans les vignobles pour protéger les espèces autochtones	Identification de 550 espèces végétales sur et le long des murets de pierres sèches; création d'habitats supplémentaires, par exemple pour les abeilles sauvages
Préservation des prairies dans la vallée de la rivière Abava (ZSA, Lettonie)	Préservation du paysage et de plantes rares grâce à une gestion respectueuse de l'environnement des berges de la rivière	L'exploitation « Drubazas » comptant 40 ha et un cheptel de bovins sert de site de démonstration pour faire des recommandations fondées sur des données scientifiques dans le but de protéger les prairies riches en espèces.
Bandes fleuries 2010 (DBV, Allemagne)	Valorisation des paysages agricoles via l'introduction de bandes fleuries apportant une valeur ajoutée pour les activités récréatives et la biodiversité	Coopération entre agriculteurs et une organisation de protection de la nature, la fondation pour le maintien des paysages culturels, ainsi que l'administration régionale ; création de bandes fleuries le long des sentiers utilisés à des fins récréatives

ESPECES

<p>1000 champs pour l'alouette (DBV, Allemagne)</p>	<p>Des petites « fenêtres » non cultivées dans les champs de céréales pour améliorer le succès de la reproduction</p>	<p>Avec 2000 fenêtres de cette sorte dans les champs de céréales d'ici la fin janvier 2010, l'objectif a déjà été doublé : utilisation de différents médias pour contacter les agriculteurs; pertes économiques d'environ 5 € par fenêtre</p>
<p>VALLIA - Renforcement de l'habitat du lynx ibérique dans la région de l'Alentejo (ICNB, CAP, Portugal)</p>	<p>Contribuer à la conservation de la biodiversité, ajouter de la valeur et renforcer le patrimoine naturel régional en tant que fondement de la durabilité</p>	<p>Améliorations significatives des conditions de vie des lapins, proie principale du lynx; participation de 5 partenaires représentant les agriculteurs, les propriétaires fonciers, l'administration, les associations de conservation de la nature et la recherche</p>
<p>Championnat des prés « Allgäu-Oberschwaben 2010 » : concours régional pour les agriculteurs en matière de protection de la nature (DBV, Allemagne)</p>	<p>Prés et pâturages gérés pour fournir une diversité importante d'espèces ainsi qu'une performance fourragère élevée</p>	<p>Participation avec des prairies d'exploitations agricoles biologiques et conventionnelles; prix décernés dans 3 catégories : prés riches en espèces, pâturages riches en espèces et vergers riches en espèces</p>
<p>Observateurs des oiseaux et agriculteurs en coopération (LRF, Suède)</p>	<p>Concilier les intérêts des agriculteurs et de conservation de la nature</p>	<p>200 exploitations de 150 ha en moyenne participent; mise en œuvre de mesures bénéfiques pour les oiseaux des terres agricoles</p>
<p>Une région fleurie nommée Steinburg - des prairies riches en variétés (DBV, Allemagne)</p>	<p>Protection de plantes rares sur les prairies permanentes par les agriculteurs, à l'aide d'une procédure d'appel d'offres pour choisir les participants</p>	<p>Projet de démonstration avec un nombre croissant de participants (actuellement, 19 agriculteurs avec 151 ha); participation via une procédure d'appel d'offres</p>

GENETIQUE

Préservation de races bovines françaises rares (Institut de l'Élevage, France)	Gestion de la reproduction de races bovines françaises rares en collaboration avec les agriculteurs	13 races proches de l'extinction ont été sauvées et leur population s'accroît de nouveau; leur variabilité génétique est assurée
Etat des ressources génétiques d'animaux d'élevage en Slovénie (KGZS, Slovénie et Hongrie)	Collecte de données concernant les races autochtones slovènes d'animaux d'élevage	Banque de gènes sous forme de sperme et de tissus corporels; conservation d'espèces d'animaux d'élevage in situ; 13 races autochtones et 16 races traditionnelles
L'arche de Noé - préservation d'anciennes variétés de cultures (CIA, Italie)	Collecte et réintroduction d'anciennes variétés de pommes, de poires, de blé, de maïs et de raisins dans des exploitations de la région du Molise	Implantation de 43 ha de vergers avec d'anciennes variétés de pommes et de poires; restauration de 13 anciennes variétés de blé, 3 de maïs et 1 de raisin, utilisé aujourd'hui pour la production d'un vin de très haute qualité
SAUVAGE, un logiciel consacré à la gestion d'une petite population comprenant peu de pédigrées (Institut de l'Élevage, France)	Programme basé sur des règles élémentaires de gestion de la variabilité génétique de races menacées d'ovins et de caprins	Maintien de la variabilité génétique parmi de petites populations
Cryobanque nationale française (entre autres UNCELA, France)	Préserver les ressources génétiques animales à très long terme (variabilité chez et entre races des espèces d'élevage)	Participation de 12 organisations françaises de la recherche, de la reproduction et de l'administration; 137 races issues de 8 espèces en stock (matériel génétique)
VARGEN : une boîte à outils pour éviter la consanguinité dans les programmes français de sélection bovine et caprine (entre autres Institut de l'Élevage, UNCELA, France)	Outil destiné à permettre aux entreprises françaises de reproduction de gérer la variabilité génétique de leurs programmes d'élevage bovins et caprins ainsi que dans la distribution de sperme	Réduction significative du risque d'apparition de défauts génétiques ; maintien d'un pool génétique important pour les besoins futurs
L'amélioration des plantes permet la conservation et l'élargissement de la biodiversité des espèces cultivées (LIMAGRAIN, France)	Gestion dynamique des ressources génétiques permettant une meilleure performance en matière de stress biotique et abiotique	Croisements entre des variétés de blé modernes et anciennes à des fins alimentaires et non alimentaires ; la coopérative détient un stock important de variétés de blé et tente d'élargir la biodiversité génétique des variétés cultivées en reproduisant le croisement à l'origine des blés modernes

AUTRES

<p>ECO² = Ecologie x économie. Les agriculteurs collaborent à la gestion des paysages (Boerenbond, Belgique)</p>	<p>Approche de partenariat au sein de groupements d'agriculteurs qui mettent en œuvre une préservation et une gestion agro-naturelles qui conduisent à des bénéfices économiques et à une durabilité environnementale</p>	<p>Création de 6 groupes d'agriculteurs qui participent à une gestion spécifique des paysages et de la nature sur une base économique en tirant profit de l'innovation du système; les agriculteurs reçoivent une aide d'experts agroenvironnementaux et de consultants en organisation pour l'échange d'informations et le renforcement des capacités.</p>
<p>La biodiversité est notre passion - elle crée des synergies (MTK, Finlande)</p>	<p>Accroître la biodiversité en adaptant les pratiques agricoles tout en protégeant les masses d'eau et en luttant contre le changement climatique</p>	<p>Production biologique de viande de qualité; incitation d'autres agriculteurs à suivre l'exemple; établissement d'habitats de grande valeur sur des terres agricoles</p>
<p>Campagne pour l'environnement agricole (entre autres NFU, Royaume-Uni)</p>	<p>Restaurer voire dépasser les bénéfices du gel des terres précédemment pratiqué (à savoir : protection des ressources, des oiseaux et de la faune sauvage des terres agricoles)</p>	<p>Implication de 12 organisations partenaires au niveau national et régional; amélioration de la participation et de la compréhension des régimes agroenvironnementaux; application de pratiques respectueuses de l'environnement sur base volontaire dans toute l'Angleterre</p>

LE COPA ET LA COGECA :

LA VOIX DES AGRICULTEURS ET DES COOPERATIVES AGRICOLES DE L'UE

Le **Copa-Cogeca** est la voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l'Union européenne. Ensemble, les deux organisations œuvrent pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive, qui puisse garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire aux 500 millions de citoyens européens. Le Copa représente plus de 13 millions d'agriculteurs et leurs familles, tandis que la Cogeca représente les intérêts de 38 000 coopératives agricoles. Elles comptent au total 77 organisations membres issues des différents Etats membres de l'UE.



61, Rue de Trèves
B - 1040 Bruxelles

Telephone 00 32 (0) 2 287 27 11
Telefax 00 32 (0) 2 287 27 00

www.copa-cogeca.eu

EN(10)3236